

## Comité provincial Namur

PV N° 7 – Réunion du lundi 9 janvier 2012

Mr Guy HENQUET, Président, ouvre la séance à 19 heures 30.

Sont présents : Mme Carine DUPUIS-ETIENNE, Mrs Jean-Marie DELEUZE, Guy DESSY, Michel HASTIR, José LAUWERYS et Benoit SAINTVITEUX.  
Est excusé : M. Michel MESUREUR.

Invités présents : Mme Dominique SONVEAUX, Mrs José NIVARLET, Michel REGNIER et Gérard TRAUSCH.

Invité excusé : M. Jacques RINGLET

Le Président et les membres du Comité Provincial présentent leurs meilleurs vœux pour 2012 aux membres des instances fédérales et provinciales ainsi qu'aux clubs de la province de Namur. Ils remercient tous ceux qui ont transmis leurs bons vœux et les réciproquent bien volontiers.

Nous souhaitons un prompt rétablissement à Michel Mesureur.

### **1. Approbation des PV**

Le PV de la réunion du 5 décembre est approuvé à l'unanimité.

Le PV de la précédente réunion du Groupe des Parlementaires est parcouru. A noter la candidature de Mme Labidi-Hérion au Conseil Judiciaire.

### **2. Correspondance**

- Réception de l'ordre du jour de la réunion du Département « Relation avec les CP » du 12 décembre ;
- Demande de la CTJ concernant le visionnement des filles nées en 2000 (message sur la page d'accueil du site) ;
- Invitation à la journée finale du Christmas Basket ;
- Mail du responsable de la salle de Ohey suite à un refus de modification au calendrier ;
- Mail du Président de Profondeville suite à la remise d'une rencontre ce week-end par manque d'arbitres ;
- Lettre au secrétaire du 9 janvier concernant les nouveaux subsides principalement.

### **3. Calendrier**

Toutes les modifications au calendrier ont été enregistrées.

Une rencontre de P2B Messieurs entre Braibant et Profondeville est toujours en attente de reprogrammation depuis la fin octobre. Nous attendons les date et heure pour ce vendredi 13 janvier au plus tard. A défaut, le forfait sera appliqué à l'encontre du club de Braibant. Les clubs en seront informés par mail ce mardi 10 janvier.

### **4. Approbation du PV de la réunion de bureau du 8 décembre 2011.**

Monsieur DELEUZE expose les raisons qui l'ont amené à sanctionner l'équipe d'Eghezée A. du FORFAIT pour la rencontre de Coupe provinciale du 01 décembre 2011 face à Braibant.

Le PV de la réunion de bureau du 8 décembre est soumis à l'approbation des membres du Comité Provincial.

Le PV de la réunion de bureau du 8 décembre est approuvé à l'unanimité des membres présents. Celui-ci paraîtra avec le PV de la réunion du 9 janvier.

## 5. Incidents à Keumiée – rencontre 515046 du 7 janvier 2012

Le C.P. prend connaissance des mails reçus suite aux incidents survenus lors de la rencontre 515046 KEUMIEE A. – AS MAZY-SPY B. du 07 janvier 2012.

Attendu la gravité des faits rapportés ;

Attendu les menaces de représailles répétées à l'encontre des arbitres lors des matches disputés par le club de Keumiée – matricule 1569 ;

Attendu que suite à ces menaces plusieurs arbitres se sont abstenus de rentrer un rapport sur des incidents similaires à ceux rapportés ;

Attendu que cette absence de rapport empêche le Procureur général et le Conseil judiciaire provincial de prendre les sanctions qui s'imposent ;

Attendu que les membres dirigeants du club de Keumiée ne prennent aucune sanction à l'encontre de la personne auteur des menaces, soit qu'ils les cautionnent, soit qu'eux-mêmes se sentent menacés ;

Attendu qu'un nombre croissant d'arbitres refusent de diriger les rencontres auxquelles participent les équipes de Keumiée ;

Attendu que le C.P. se doit de veiller à la régularité du championnat ;

Attendu que les circonstances dans lesquelles les rencontres se sont déroulées ne garantissent pas cette régularité ;

Attendu qu'il est de la responsabilité morale du C.P. de veiller à l'intégrité des membres du corps arbitral ;

Attendu que cette intégrité ne peut plus être garantie par les responsables du club de Keumiée ;

**Pour ces motifs,**

**Décision : A l'unanimité, le C.P. décide de ne plus désigner d'arbitres pour les rencontres des équipes A. et B. du club de Keumiée – matricule 1569 et ainsi d'exclure de facto ce club de la compétition provinciale.**

**L'équipe de Keumiée A. est sanctionnée du FORFAIT (0 – 20) pour la rencontre 515046 Keumiée A. – AS Mazy-Spy B. du 07 janvier 2012.**

Un courrier sera adressé par le Comité Provincial aux 2 arbitres concernés.

## 6. Levée des soumissions (BAB-BIP-BEN et Coupes de Province)

### Coupes Provinciales

Finales des Coupes de Province : le 7 avril au BC Golden Conti Andenne

Demi-finales : les 17-18 mars au RBC Maillen et au BC Loyers

Le programme sera établi en fonction des résultats des quarts de finales des 4-5 février et transmis à tous les clubs concernés dans les meilleurs délais.

### BAB-BIP-BEN

18-19 février :

BAB-BIP à Tamines le 19 février (7 rencontres)

BIP à Maillen le 18 février

BEN au Mosa Jambes le 18 février et à Erpent le 19 février

14-15 avril :

BAB à Rochefort le 14 avril sur 2 terrains

BIP à Tamines le 14 avril sur 1 terrain

BIP à Tamines le 15 avril sur 1 terrain

BEN à Rochefort le 15 avril sur 2 terrains

1<sup>er</sup> mai :  
Finales du BAB à Belgrade  
5 mai :  
Finales du BEN à Mariembourg  
6 mai :  
Finales du BIP au Mosa Jambes

## 7. Tour de table et divers

Michel Hastir : les sélections se déroulent ce dimanche à Jumet. Invitation à tous.

Guy Dessy : les terrains de l'ADEPS viennent d'être homologués.

Il attend les points fair-play des P1 pour la parution d'un nouveau classement dans la presse et sur le site.

Benoit Saintviteux : il évoque le problème des suspensions d'arbitre pour non-comparution au Conseil Judiciaire. Suite à la non-réception d'une convocation par le passé, il avait été décidé que les sanctions seraient appliquées en collaboration avec Benoit.

Ici, il est interpellé par la décision de Conseil Judiciaire de suspendre un arbitre sans l'en avoir informé. Celui-ci n'a pu se rendre au CJ suite à l'hospitalisation de son bébé. Il a essayé de prévenir le CJ de sa voiture sans succès. Le lendemain, il a oublié.

Benoit regrette que l'accord de collaboration entre le CP et le CJ ne soit pas honoré.

Il a demandé à G. Trausch d'intégrer ce point à l'ordre du jour de la réunion des 3 Comités. Il aimerait que l'article des statuts soit revu.

5 matches ont été remis ce week-end. Il manquait 18 arbitres. 5 matches seniors se sont déroulés avec 1 seul arbitre.

José Lauwerys : le cours d'arbitrage se poursuit normalement. Il a repris ce vendredi. Il reste 3 séances.

Avec beaucoup de difficultés, 4 arbitres ont été désignés pour la JRJ de ce 15 janvier.

L'année 2011 est terminée pour la trésorerie.

Carine Dupuis : L'organisation du 3 contre 3 ne semble pas intéresser les clubs namurois. Seules 3 équipes sont inscrites.

Les clubs de P1 Messieurs et Dames ont reçu la demande habituelle concernant le fair-play dans cette division. Beaucoup de clubs n'ont pas répondu.

A plusieurs reprises, des mails n'ont pas été réceptionnés par leur destinataire car l'adresse utilisée n'était plus d'actualité. Merci de vérifier les adresses avec celles qui se trouvent dans le mémento administratif et la rubrique des modifications au calendrier du site.

Nous recevons, de plus en plus souvent, des remarques ou des commentaires désobligeants de la part de responsables de clubs (2 la semaine passée). Tout comme eux, nous sommes des bénévoles et nous agissons pour le bien de tous les clubs, dans le respect des statuts. Elle n'a aucune envie de continuer à faire partie du Comité Provincial dans le climat actuel.

Guy Henquet : il questionne José Nivarlet suite à la remarque de J. Monsieur, lors de la réunion « Relation avec les CP » concernant ce qui est facturé aux clubs namurois comparativement à ce qui est facturé aux clubs brabançons. Les chiffres avancés à la réunion ne correspondent en rien avec ce qui a été annoncé à la réunion.

Dominique Sonveaux : elle tire la sonnette d'alarme par rapport à l'arbitrage. Les rouspétances sont légion. On en arrive à douter de soi. Cela entraîne beaucoup de

découragements. Comme dans les mails, on est vite agressé verbalement et gratuitement. Il n'y a plus de limites. On dit n'importe quoi puis on s'excuse. Pourquoi les arbitres n'auraient pas le droit de pêter un plomb aussi !! Elle regrette aussi certaines émissions où, après un visionnement répété d'une action, on juge la décision prise en un quart de seconde par l'arbitre.

Pourrions-nous faire part de notre ras-le-bol, conjointement, dans la presse ?

Humainement, il devient difficile d'encadrer une rencontre.

Se faire respecter en utilisant les armes à notre disposition n'est pas une preuve de faiblesse.

Gérard Trausch : la réunion des 3 comités se déroulera le mercredi 18 janvier à 19h30.

Michel Regnier : homologation : les terrains de l'ADEPS ne posent pas de problème.

Fin de la réunion à 21h30.

Prochaine réunion : le lundi 6 février 2012 à 19.00 heures au local « Taverne 500 » à Jambes.

Cet avis tient lieu de convocation pour les membres du C.P. et d'invitation pour les autres membres de la Fédération.

Carine Dupuis - Guy Henquet